

RENTREE SCOLAIRE

Romuald Gbedey, Adjoint à l'Education et à l'Egalité des Chances

L'année scolaire 2010/2011 a été marquée par l'adoption, par le conseil municipal en sa réunion du 14 Avril, des décisions réorganisant les écoles, il est ainsi procédé aux regroupements :

- Des écoles maternelle et élémentaire G. Colnat sur le site de l'élémentaire pour créer l'école primaire G. Colnat
- Des écoles maternelle et élémentaire F. Baldensperger sur le site de l'école élémentaire pour créer une école primaire F. Baldensperger
- La construction d'une nouvelle école primaire sur le site de l'école G. Darmois appelée à accueillir les élèves de l'école maternelle Clémencet et ceux de l'élémentaire G. Darmois

Ces décisions qui font suite aux travaux de la Commission Multipartite Consultative instituée à l'initiative de Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 18 Juin 2010, ont été adoptées à l'unanimité moins une abstention par le conseil municipal à main levée.

Ce fait mérite d'être souligné et personnellement je me réjouis de ce que majorité et opposition se sont retrouvés sur des décisions aussi importantes, que celles de la réorganisation de nos écoles, qui concernent l'avenir de nos enfants.

En proposant ces regroupements, nous n'avons pas été guidés, comme je l'ai entendu parfois, par des raisons économiques ou budgétaires, mais plutôt par l'intérêt de nos enfants, et par le souci constant de notre Maire d'offrir aux enfants déodatien d'excellentes conditions d'accueil et de travail.

Je tiens ici à rendre un hommage appuyé aux membres de la Commission Multipartite Consultative pour le sérieux de leur travail. Les discussions n'ont pas toujours été faciles, mais nous avons su préserver l'essentiel : parvenir à proposer à notre Maire des propositions devant l'aider dans sa prise de décision.

Je tiens à exprimer mes remerciements à Mesdames les Inspectrices d'Académie et de l'Education Nationale pour l'intérêt qu'elles ont porté à nos projets.

Une nouvelle année scolaire commence. Un nouvel aménagement du rythme scolaire nous est annoncé par le Ministère. Il est à souhaiter que ces décisions se prennent dans la concertation avec tous les acteurs : enseignants, parents d'élèves, inspecteurs etc... intervenants dans les écoles.

A tous je souhaite une excellente année scolaire 2010/2011

Romuald Gbedey